



# Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics

(Membre de la CMH)

**Président :**

**Pr P.E. BOLLAERT**

Service de Réanimation Médicale

CHU NANCY

Hôpital Central

54035 NANCY Cedex

☎ : 03 83 85 14 94

✉ : 03 83 85 85 11

E. Mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

**Secrétaire Général :**

**Dr C. FLORIOT**

Service de Réanimation Polyvalente

Centre Hospitalier Intercommunal

41 avenue A. Briand

70014 VESOUL Cedex

☎ : 03 84 96 60 37

✉ : 03 84 96 65 93

E. Mail : [cfloriot@infonie.fr](mailto:cfloriot@infonie.fr)

## Compte-rendu de la réunion de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2003

**Présents :** D. ANNANE, C. ARICH, P. ASFAR, J.P. BEDOS, G. BERNARDIN, J. BOHE, J.M. BOLES, PE BOLLAERT, G. BONMARCHAND, Th. BOULAIN, G. CAPELLIER, J.P. CARDINAUD, J. CARLET, Y. CASTAING, P. CHARBONNEAU, C. CHOPIN, M. CLAVIER, P. COURANT, A. DE LASSENCE, J.P. FALLER, C. FLORIOT, F. FRAISSE, M. GAINNIER, M. GENESTAL, H. GASTINNE, C. GIBERT, C. GUERIN, B. GUIDET, M. GRINAND, A. HARARI, M. HASSELMANN, F. HILPERT, J. HOFF, L. HOLZAPFEL, D. JACQUES, A. JAEGER, O. JONQUET, Ch. KUMMERLEN, Th. LAZARD, J.J. LEHOT, F. MATHIEU, E. MAURY, J.C. MERCIER, L. NIQUET, G. NITENBERG, G. OFFENSTADT, M. ORRILLARD, F. PARQUIN, J.F. POUSSEL, J.C. RAPHAEL, B. REGNIER, J.L. RICOME, R. ROBERT, L. ROUX, J. SALIN, Ph. SAUDER, J.L. TROUILLET, B. VERDIERE, F. ZENI.

**Etaient représentés :** G. GBIKPI-BENISSAN, S. CALVAT, D. DREYFUSS, Ph. GUIOT, Ph. LUTUN, J. MAINDIVIDE, D. PERNIN, J.L. RICOME, D. ROYER, F. SCHNEIDER.

La séance est ouverte à 18 h à l'Amphi Diderot au CNIT.

### Rapport moral

Louis ROUX commente le rapport d'activités envoyé à tous les adhérents au début de l'année 2003.

L'année 2002 a vu la publication des décrets réanimation. On est cependant toujours en attente du texte définitif de la circulaire d'application qui jouera un rôle très important dans la mise en place des SROS au cours de l'année 2003.

Le DESC de type II est également un acquis de l'année 2002, sa mise en application ayant commencé à la rentrée universitaire 2002-2003. Enfin les décrets statutaires des internes, des PH et des assistants des hôpitaux ont été le point marquant de la fin de l'année 2002. Ce sont ces textes qui ont suscité la plupart des débats lors de l'assemblée générale, beaucoup de questions étant posées dans la salle sur l'applicabilité des textes. Une rapide enquête menée par le syndicat (annexe jointe) montre que si dans leur majorité, les médecins réanimateurs (universitaires et non universitaires confondus) approuvent dans leurs principes les nouveaux statuts des internes, Praticiens Hospitaliers et assistants, ils considèrent que ces textes sont inapplicables sans mesure importante d'assouplissement en attendant qu'un nombre de postes suffisants soient créés et surtout que ceux-ci soient occupés de façon adéquate. Beaucoup de membres hospitalo-universitaires présents ont fait part de leurs inquiétudes vis-à-vis de la coexistence de plusieurs statuts différents en ce qui concerne l'activité hospitalière. Il leur semble important que des modifications statutaires des hospitalo-universitaires viennent recréer un équilibre nécessaire au maintien d'une bonne cohésion entre universitaires et non universitaires au sein d'un même service.

L'année 2003 s'annonce riche d'enjeux pour la réanimation : la RTT et les décrets doivent aboutir à une restructuration centrée sur le maintien de la qualité des soins et réponse adaptée aux besoins de santé publique ; les postes rendus nécessaires par ces mesures devront être couverts par des flux de réanimateurs nettement plus importants qu'actuellement. L'attractivité de notre spécialité pour les plus jeunes dépendra peut-être de notre capacité à concilier le maintien de hautes exigences professionnelles avec une pénibilité moindre.

Quitus après débat est donné au Président Louis ROUX pour son rapport moral. Son mandat étant terminé, son action est saluée de chaleureux applaudissements par l'ensemble de l'assemblée.

## Rapport financier

A.DE LASSENCE présente le bilan financier du syndicat (cf annexe) qui fait un état d'un exercice excédentaire de 10770,28 euros pour l'année 2002. A noter que le nombre d'inscrits de 2000 à 2002 a été régulièrement croissant : 11 nouveaux adhérents en 2000, 42 en 2001 et 66 en 2002.

La transformation au cours de l'année 2002 des prix de cotisations de francs en euros a donné lieu à des chiffres complexes. Il est proposé par le trésorier de faire passer la cotisation à 70 euros et la 1/2 cotisation à 35 euros. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

#### Elections du Conseil d'Administration

4 postes de la représentation des hôpitaux universitaires étaient à pourvoir (3 membres sortants, un démissionnaire) et 4 membres de la représentation non universitaire (4 membres sortants).

Pour la représentation des hôpitaux universitaires, sur 53 suffrages exprimés sont élus : D. ANNANE (51 voix), PE BOLLAERT (53 voix), A. DE LASSENCE (53 voix) et B. REGNIER (53 voix).

Pour la représentation des hôpitaux non universitaires, sont élus : J.P. BEDOS (51 voix), J.M. COULAUD (45 voix), J.L. RICOME (42 voix), L. ROUX (46 voix).

La séance est levée à 19 h 30.